

Collobrières

Produits phytosanitaires : les viticulteurs en formation

Quatorze viticulteurs collobriérois étaient réunis, lundi et mardi dernier, salle des Mouffus, pour suivre une formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette formation leur était proposée par la cave coopérative « La Treille des Maures », et a été dispensée par la société Racine Sap, agro-fournisseur et organisme de formation.

Elle avait pour objectif de réduire les impacts des produits de protection des plantes sur l'environnement et la santé, mais aussi de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires par notamment l'introduction de produits alternatifs plus respectueux de la qualité de l'eau, de l'air, du sol et de l'homme.

Cette formation leur permettra d'obtenir leur « Certiphyto »⁽¹⁾, qui sera rendu obligatoire au 1^{er} janvier 2014 pour tout utilisateur de produit phytosanitaire.

H. A.

1. Dispositif de certification mis en place par le plan Ecophyto 2018 et la loi Grenelle II, pour tous les acheteurs, utilisateurs et préconiseurs de produits phytosanitaires.

Savoir +

Plus de renseignements avec Carole Chapin par e-mail : racine@racinesap.fr ou par téléphone au 06.03.80.33.94.



Carole Chapin (1^{re} à droite), de la société Racine Sap, a formé durant deux jours les viticulteurs collobriérois à l'utilisation des produits phytosanitaires. (Photo H. A.)